

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent,
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

MARINE DE GUERRE

L'Amirauté anglaise vient, comme tous les ans, de publier l'état comparatif des marines du monde entier. Il est intéressant, surtout en ce moment, de mettre en parallèle la marine française et la marine anglaise. Nous sommes sur le point de faire un gros effort, et nos voisins sont engagés dans une guerre dont on ne peut encore prévoir l'issue, mais qui pourrait les obliger, à la suite de complications internationales, à se servir de leur flotte. Non contre nous, espérons-le.

L'Angleterre possède 34 cuirassés de 1^{re} classe, 11 cuirassés de deuxième, 12 de troisième et 23 gardes-côtes cuirassés; 137 croiseurs et 34 contre-torpilleurs.

La France compte 11 cuirassés de 1^{re} classe, 10 de deuxième, 15 de troisième, et 16 gardes-côtes; 51 croiseurs et 21 contre-torpilleurs.

Un chiffre frappe surtout : celui des croiseurs anglais qui dépasse de 86 unités, celui des croiseurs français. Mais il y a un correctif ; tandis que tous les croiseurs français sont cuirassés, 104 des croiseurs anglais sont en bois et n'ont aucune valeur de combat. La différence est donc au profit de la France qui met 51 croiseurs protégés en face de 33 croiseurs anglais de même nature.

En outre, sous le rapport des torpilleurs proprement dits, affectés à la défense des côtes, nous avons une grande supériorité numérique sur l'Angleterre : 219 contre 95; mais l'Angleterre possède en chasse-torpilleurs rapides une flotte énorme de plus de cent unités, dont nous n'avons que quelques échantillons.

Comme sous-marins ou navires submersibles, nous tenons le bon bout, car aux douze petits navires de cette catégorie que nous avons en service ou en projet, l'Angleterre ne peut en opposer aucun. Elle semble systématiquement se désintéresser d'un engin que la France considère avec raison d'une grande importance et d'une grande efficacité dans la guerre navale.

Ces statistiques sont rassurantes. Nous sommes encore quelqu'un, même en face du lionard britannique, et ce n'est pas une bouchée qui nous avalera. N'hésitons pas, cependant, à nous rendre encore plus redoutables, ne serait-ce que pour assurer à notre avantage le maintien de la paix.

C. R.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 18 Janvier 1900

Au début de la séance, le président donne lecture d'une lettre de M. Gay, député rallié de Saint-Etienne, par laquelle celui-ci retire son interpellation sur l'attitude du gouvernement durant les grèves de St-Etienne.

M. Millerand, qui devait être surtout visé par l'interpellateur, demande la parole, et déclare que jamais il n'a agi en dehors du gouvernement, que jamais il n'est intervenu pour un motif autre que celui d'arriver à une solution pacifique.

M. Victor Gay, prend la parole et dit que ce n'était pas M. Millerand, mais bien tout le gouvernement qu'il entendait viser dans son

interpellation : il ajoute qu'il parlera après l'interpellation Dejeante.

M. Dejeante, en effet, monte à la tribune, pour interpellier le gouvernement sur l'intervention de l'armée dans les grèves du Haut-Rhin et du Doubs.

M. Dejeante étudie les conditions mauvaises, faites au travail dans notre société, et dit que les grèves sont par suite très naturelles.

Il termine en disant qu'au lieu de faire charger les grévistes par la troupe, il vaudrait mieux que le gouvernement protège les travailleurs contre les patrons.

M. Gay, parle ensuite de la grève de St-Etienne, et dit que des faits très graves s'y sont passés ; il y a eu même des émeutes.

M. Gay parle longtemps, pour raconter des choses dont il ne peut fournir, de son propre aveu, aucune preuve : au sujet, surtout, des interventions de M. Millerand en faveur des grévistes contre leurs patrons.

Enfin, il termine en reprochant au gouvernement de n'avoir pas fait respecter la liberté du travail.

M. Millerand répond qu'il est intervenu dans la grève de St-Etienne, mais toujours en faveur de l'ordre et pour maintenir le libre exercice de tous les droits.

M. Waldek Rousseau parle ensuite : Il donne lecture d'une circulaire envoyée par lui à tous les préfets sur la conduite que ces fonctionnaires doivent tenir dans les grèves, et de ne faire appel à la troupe qu'à la dernière extrémité.

Puis il réfute les allégations de M. Gay. On passe au vote; l'ordre du jour de confiance pour le gouvernement est adopté par 329 voix contre 74.

Après une interpellation de M. Charles Bernard contre M. Jean Dupuy, ministre de l'Agriculture au sujet des fonds du Pari mutuel, interpellation violente et sans résultat, la séance est levée.

Séance du 19 janvier 1900

La discussion générale des budgets des conventions et des chemins de fer de l'Etat est reprise.

M. Dubussy parle en faveur de l'unification et de la simplification des tarifs, et demande qu'on diminue ceux-ci de façon à concurrencer les tarifs étrangers.

Il ajoute que si les « Compagnies se rebiffent », le ministre n'a qu'à les menacer du rachat.

M. Augé réclame un tarif unique à base kilométrique décroissante.

La Commission demande que la marchandise ne subisse pas pour son port, d'injustifiables différences de prix quand elle passe d'un réseau à l'autre.

Le Gouvernement demande la clôture de cette discussion.

M. Bourrat la combat, et il traite un certain nombre de questions techniques.

M. Zévaès dépose une motion tendant à inviter le ministre à ne pas manquer à faire voter par le Sénat une proposition — qui s'y trouve depuis 2 ans, — en faveur des chauffeurs-mécaniciens.

La proposition Zévaès, acceptée par le Gouvernement, est votée par 336 voix contre 1.

On passe ensuite au budget des beaux-arts. M. Viviani fait voter un amendement tendant à ce qu'il y ait à l'Ecole des beaux-arts, un atelier de sculpture et de peinture ouvert aux femmes, car chose absurde, les femmes ont été admises à se présenter à l'Ecole et les ateliers leur restent fermés.

Puis le chapitre du budget des théâtres est discuté.

M. Goujon demande une augmentation de crédit, pour des théâtres.

Les chapitres 20 et 28 de ce budget sont adoptés.

Les chapitres 29 et 30 du budget des « Gobelins » sont également approuvés. Et la séance est levée.

LES INAMOVIBLES

L'idée de M. Wallon fait son chemin. On la discute dans la presse et les hommes politiques émettent leur avis. Quinze inamovibles, le chiffre n'est pas pour effrayer, et le sentiment public paraît être en faveur du maintien de l'inamovibilité, si méchamment supprimée par la révision de 1884.

Il est certain que la représentation française ne peut que gagner à cette « adjonction des capacités. » Peut-être dira-t-on que si l'on admet le principe, quinze individualités ne représenteront pas tout le génie de la France. La chose est possible, mais il faut se limiter. Si l'on voulait trop enrichir le Sénat, il y aurait sans doute quelques résistances. Il est évidemment nécessaire que les élus des électeurs aient la prépondérance sur les élus des élus.

Ceux-ci ne seront pas là pour faire nombre, mais pour avoir des idées. Ils auront le droit de faire partie du cerveau qui pense, plus que des membres qui exécutent.

On s'amuse, dès maintenant, à dénombrer les quinze inamovibles. Ces listes ont l'avantage de renseigner sur les richesses intellectuelles du pays et de familiariser le gros public avec des noms qui lui sont souvent inconnus.

Suivons la mode et choisissons nos quinze candidats, dans quinze professions différentes, le barreau, la médecine, le professorat, l'armée, le journalisme exceptés, puisque celles-là sont déjà des titulaires dans l'une et l'autre Assemblée. En philosophie, — commençons par les sommets, — nous proposons M. Alfred Fouillée; en chimie, M. Moissan; en astronomie, M^{lle} Klumpke (pourquoi n'élirait-on pas des femmes ?); en mathématique, M. Poincaré; en sociologie, M. Izoulet; en peinture, M. Cazin, qui ferait à l'occasion un excellent ambassadeur, comme Rubens; en architecture, M. Guimard; en sculpture, M. Rodin. L'imprimerie fournirait M. Hérissey; l'édition d'art, M. Pelletan; la littérature, prose, M. Zola; la littérature, poésie, M. Sully-Prudhomme; la microbiologie et l'hygiène, M. Roux; le théâtre, M. Mounet-Sully; la musique, M. Saint-Saëns.

On pourrait aussi, au lieu de représenter des professions, représenter des attributs. On élirait alors A. Allais, pour la gaieté française; Herman-Paul, pour la satire; Bergerat pour l'esprit; Bariller, pour la fidélité; Pernod, pour la tempérance; Géraudel, pour la modestie; Géraud-Richard, pour le suprême bon ton; Bibi-la-Purée, pour l'élégance; un reporter pour la discrétion, etc.

Cela peut devenir un jeu de société: « Cherchez les 15 inamovibles ! »

Néanmoins l'idée est bonne et mérite d'être retenue. Ce ne doit pas être une mince satisfaction, pour l'honorable M. Wallon que de voir reprendre, grâce à lui, une théorie qui lui fût chère et qui est des plus aisément praticable.

INFORMATIONS

Mouvement administratif

Le *Siecle* annonce qu'un mouvement important va avoir lieu dans le personnel des trésoriers généraux. Ce mouvement permettra de placer certains fonctionnaires de l'administration préfectorale qui ont quitté cette dernière à la suite des récents mouvements administratifs.

Dans les Couloirs

On disait dans les couloirs, qu'il paraissait vraisemblable que la Chambre tiendra une séance exceptionnelle mercredi prochain, et, qu'à l'issue de cette séance, elle s'ajournera à la fin du mois, afin de permettre à ceux de ses membres qui représentent des départements où ont lieu des élections sénatoriales, de quitter Paris.

A la mémoire de Floquet

Jeudi, à dix heures et demie, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Charles Floquet, une couronne a été déposée sur la tombe de l'ancien président de la Chambre, au Père-Lachaise, par une délégation du comité qui

s'est constitué pour élever un monument à sa mémoire.

Une circulaire de la droite

Les députés de la droite viennent d'adresser aux députés sénatoriaux une circulaire où ils les conjurent de voter contre les sénateurs sortants qui se sont prononcés pour la compétence de la Haute-Cour et la condamnation de MM. Buffet, Déroulé et Guérin, et de n'accorder leurs suffrages qu'aux « candidats, sans distinction de nuances politiques, qui se déclareront résolument partisans des garanties de la liberté individuelle, de la liberté d'association, de la liberté d'enseignement, du respect de l'armée et de la légale contribution de tous aux charges publiques ».

Les électeurs républicains savent ce que cela veut dire.

Contre Mercier !

La Ligue des droits de l'homme adresse aux électeurs sénatoriaux de la Loire-Inférieure une circulaire rappelant, en la flétrissant, l'attitude du général Mercier dans l'affaire Dreyfus et énumérant les articles du Code pénal dont il s'est rendu passible.

Ce manifeste débute ainsi :

« Sera-t-il dit que l'homme qui dans l'exercice des plus hautes fonctions a encouru les responsabilités les plus graves, au lieu de subir les peines dont il s'est rendu passible, deviendra, par le fait du département de la Loire-Inférieure, un des représentants du pays ? Avant qu'une pareille défaillance de la conscience française puisse se produire, nous vous adjurons de réfléchir. Peut-être ignorez-vous les faits qui entachent à jamais le nom du général Mercier, ou vous êtes-vous jusqu'ici refusés à les croire possibles. Nous nous croyons en ce cas le devoir de vous les faire connaître et de vous en établir la certitude. »

En voici la conclusion :

« Le corps électoral sénatorial de la Loire-Inférieure sera-t-il docile à la voix de ceux qu'il écoute d'ordinaire, jusqu'à commettre une pareille imprudence en s'associant à un si grave déni de justice et de droit ? Nous n'avons point à lui donner des conseils au point de vue politique, mais il nous était permis sans doute de nous adresser à lui au nom des solidarités nationales. Qu'il n'oublie pas que son vote du 28 aura un lendemain pour le pays et l'engagera devant l'histoire. »

Un Espion

On sait que Vidal, l'espion arrêté à la revue de La Croix-sur-Meuse à l'issue des dernières grandes manœuvres, a été condamné par le tribunal correctionnel de Saint-Mihiel à deux ans de prison et 300 fr. d'amende. Vidal ayant fait appel, l'affaire est venue le 19 janvier devant la cour de Nancy. L'audience a été tenue à huis clos. L'arrêt confirme la culpabilité de Vidal, mais porte la peine à trois ans de prison et 3,000 fr. d'amende. Au prononcé de l'arrêt, l'espion a dit aux juges : « Cela ne portera pas bonheur à votre pays. Je suis innocent ! »

Vidal, né à Limoges, avait fait son temps dans l'armée française.

CHRONIQUE LOCALE

Clôture de la chasse

La chasse sera close, dans le département du Lot, le dimanche soir, 4 février 1900.

La clôture de la chasse à courre, à cor et à cris est fixée également au même jour. La chasse au gibier d'eau et aux oiseaux

de passage reste permise jusqu'au 31 mars 1900, dans les conditions déterminées par les articles 2 et 3 de l'arrêté réglementaire du 13 juillet 1899.

Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies dans les formes indiquées par la loi du 3 mai 1844.

MM. les maires et adjoints, commissaires de police, officiers et sous-officiers de gendarmerie, gendarmes, gardes-forestiers, gardes-pêche, gardes-champêtres, et gardes assermentés des particuliers, employés des contributions indirectes et des octrois, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au *Recueil des actes administratifs*, publié et affiché dans toutes les communes du département, et afin qu'il puisse être, au besoin justifié de sa publication, elle sera constatée par un certificat du maire, qui devra être inscrit au registre des Actes de la Mairie.

Inspections générales de l'Enseignement primaire

M. Duplan, inspecteur général de l'Instruction publique, est désigné pour inspecter en 1900 le personnel de l'enseignement primaire du département du Lot.

M^{me} Kergomard, est désignée pour inspecter en 1900 le personnel des Ecoles maternelles du département du Lot.

CAHORS

Election sénatoriale

Demain dimanche, 21 janvier, à 3 heures du soir, aura lieu dans une des salles de l'Hôtel de Ville de Cahors, une réunion générale des conseillers généraux, conseillers d'arrondissement, maires et adjoints républicains de l'arrondissement de Cahors.

Objet de la réunion :

Election sénatoriale. Désignation d'un candidat.

Fête de charité

Les élèves du Lycée Gambetta organisent en ce moment une matinée littéraire et musicale au profit du bureau de bienfaisance. Cette fête de charité aura lieu au théâtre de Cahors, le dimanche 11 février, à 4 heures précises du soir.

Le prix des places sera le même que l'année dernière :

- Fauteuils, 3 fr. 50 ;
- Loges fermées, 3 fr. 50 ;
- Loges ouvertes, 2 fr. 75 ;
- Premières, 2 fr. 50 ;
- Parquets, 2 fr. ;
- Parterres, 1 fr. 75 ;

On peut se procurer des cartes d'entrée au Lycée. Chaque personne, munie de sa carte, pourra choisir et retenir sa place chez le concierge du théâtre.

Le Comité recevra avec reconnaissance,

les offrandes des personnes qui, empêchées d'assister à la soirée du 11 février, désiraient cependant s'associer à notre œuvre de bienfaisance.

Pour le Comité :
Le Provisoire,
Henri FOURNIER.

Veloce-sport cadurcien

Dans son assemblée générale du 16 janvier courant, le *Veloce-sport cadurcien* a pris les décisions suivantes :

1° Le bal annuel du V.-S. C., qui doit avoir lieu au buffet de la gare, a été fixé au samedi 10 février 1900 ;

2° Le principe d'une course d'automobiles et de motocycles est mis à l'étude. Cette course est fixée au dimanche 20 mai ;

3° Les grandes courses internationales de vélocipèdes auront lieu le dimanche 1^{er} juillet.

L'assemblée, avant de se séparer, a désigné les commissaires du bal et la commission qui sera chargée de s'occuper de l'organisation de la course d'automobiles et de motocycles.

En appel

La Cour d'appel d'Agen vient de confirmer le jugement du tribunal correctionnel de Cahors, en date du 21 décembre 1899, condamnant René Monnereau, âgé de vingt-sept ans, né à Luçon (Vendée), à six mois de prison pour chantage et vagabondage.

Théâtre de Cahors

Mardi soir, à 8 h. 1/2, la troupe de MM. Moncharmont et Luguët, donnera une représentation de *Plaisir d'Amour*, vaudeville en 3 actes de MM. Troyez et Collières.

La vogue de cette étourdissante fantaisie va grandissant à Paris, et le public tout entier de notre ville voudra applaudir aux aventures abracadabrantes du fougueux Campistrel, aux caprices extra-conjugaux de l'Américaine Maux et de son original époux Barcheston.

Le deuxième acte, à bord du yacht *La Reine-Mab*, dont les affiches reproduisent la pittoresque mise en scène, est à lui seul un poème d'originalité et de drôlerie.

Il pourrait bien se faire que la salle soit comble mardi ; aussi, nous engageons fort nos lecteurs de s'y prendre à l'avance.

MM. Moncharmont et Luguët, les deux intelligents directeurs de la troupe qui a fait tant applaudir *Cyrano de Bergerac*, annoncent que prochainement, ils donneront sur la scène de notre théâtre, le *Vieux Marcheur* de H. LAVEDAN.

A ce sujet, voici la lettre qui nous est adressée :

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous venons d'obtenir de M. Henri LAVEDAN, de l'Académie Française, le droit de représenter *Le Vieux Marcheur*, pièce en 5 actes, le dernier et brillant ouvrage du spirituel auteur, joué au théâtre des Variétés plus de 200 fois.

Nous vous serons, à ce propos, très reconnaissants de nous aider, en publiant cette lettre, à mettre le public en garde contre la confusion à laquelle pourrait donner lieu la représentation en France d'une pièce parodique, intitulée : *Le Vieux Marcheur de la Scala*, et qui n'a rien de commun, qu'un titre similaire, avec l'œuvre célèbre de M. H. LAVEDAN.

La pièce que nous offrirons très prochainement à l'appréciation du public de votre ville est bien :

Le Vieux Marcheur

Pièce en 5 actes

de M. H. LAVEDAN, de l'Académie Française représentée à Paris, au théâtre des Variétés, plus de 200 fois.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués

MONCHARMONT-LUGUËT.

Musique du 3^{me} d' ligne

PROGRAMME DES 18 ET 21 JANVIER 1900

- | | |
|------------------------------|-----------|
| Marche du Diable, | Suppé |
| Le Chalet, ouverture, | Adam. |
| Les Amourettes, valse, | Gungl. |
| Haydée, fantaisie, | Aubert. |
| Déjanire, marche du cortège, | St-Saëns. |

De 3 h. à 4 h. (Allées Fénélon)

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 18 au 20 janvier 1900

Décès

- Pergot, Mathurin-Antoine, boulanger, 75 ans, rue Labarre, 21.
- Mercadier, Marie, veuve Noyer, 64 ans, sans profession, rue Daurade, 8.
- Baptiste, Marie, dite Milhet, épouse Cayla, 58 ans, rue Jean Caviole.
- Dangé d'Orsay, Paul-Ange-Augustin-Marie, agent d'assurances, 60 ans, quai Champollion, 1.

MINISTÈRE DES FINANCES

Direction Générale des Manufactures de l'Etat

AVIS

Un concours (programme n° 1) pour le recrutement du personnel admissible aux emplois supérieurs de la Culture et de la Comptabilité dans les Manufactures aura lieu dans le courant du mois de mars prochain. Les jeunes gens qui désirent s'y présenter devront se faire inscrire avant le 1^{er} février 1900 dans les bureaux de l'une des directions sises à Alger, Béthune, Bordeaux, Cahors, Chambéry, Châteauroux, Dieppe, Dijon, Grenoble, le Havre, Le Mans, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Morlaix, Nancy, Nantes, Nice, Orléans, Paris (Gros-Cailou), Périgueux, Riom, Tonneins et Toulouse, ou de l'inspection de culture à Saint-Malo, Tarbes et Vesoul.

Les demandes d'inscription devront être accompagnées des pièces suivantes :

1° L'acte de naissance légalisé constatant que le postulant est français ou naturalisé et qu'il aura au 1^{er} novembre de l'année du concours 20 ans au moins et 26 ans au plus ;

2° Un certificat de bonne vie et mœurs délivré par le maire de sa commune ;

3° Un extrait du casier judiciaire ;

4° Un certificat de libération ou d'exemption du service de l'armée active ;

5° Le diplôme de bachelier soit ès-lettres, soit ès-sciences, soit de l'enseignement secondaire spécial, soit un certificat constatant que le candidat a été classé dans les 150 premiers sur la liste d'admissibilité à l'école navale.

6° Un certificat d'un médecin assermenté constatant que le postulant n'a aucun vice de constitution ou infirmité qui le rendrait impropre à un service actif.

Des exemplaires du programme sont déposés dans les bureaux des Chefs de service en résidence dans les villes sus-indiquées où seront passés les examens écrits ; quant aux épreuves orales elles auront lieu dans les localités qui seront désignées ultérieurement. Un avis spécial, adressé aux candidats admis à ces épreuves, leur indiquera la ville où ils doivent se rendre ainsi que le lieu, le jour et l'heure fixés pour l'examen.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC — *Trage au sort.* — Voici le nombre des conscrits de la commune de Figeac appelés à subir le sort les 27 et 31 janvier prochain : Canton est, 26 ; canton ouest, 19.

- *Bal.* — Nous avons annoncé dernièrement que les jeunes gens de la classe 1900 organisaient un bal pour le dimanche 4 février prochain. Ce bal aura lieu salle Saint-Fargeau. A minuit, un superbe cotillon clôturera cette fête de famille. L'orchestre sera fourni par l'Harmonie des Artisans Réunis. Les pauvres ne seront pas oubliés. Une quête sera faite à leur profit. Nous faisons des vœux pour qu'elle soit des plus fructueuses.

- *Taxe du pain.* — Par suite de la baisse du blé, la nouvelle taxe établit le prix du pain à : 1^{re} qualité, 25 c. le kilo ; 2^e qualité, 20 c. ; 3^e qualité, 18 c.

Vols. — Le soir de la foire, la nommée A..., de Carayac, après avoir pris son billet à la gare de notre ville, mit le dit billet dans son porte-monnaie, contenant une quinzaine de francs. Arrivée à la gare de Capdenac, elle n'eut plus son porte-monnaie. Un individu assis à côté d'elle dans le train a dû le lui soustraire, car malgré les recherches de la gendarmerie on n'a pu le retrouver à la gare. Le même jour, dans notre ville, on a volé 10 francs à la femme P..., habitant aussi la commune de Carayac.

SAINT-CÉRÉ. — *Société de secours mutuels.* — L'assemblée générale annuelle de cette Société a eu lieu samedi dernier, dans la salle des délibérations du Conseil municipal. Près de deux cents membres avaient répondu à l'appel.

M. Lamothe, président de la Société, pré-

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

PREMIÈRE PARTIE

IV

L'AMOUR A LA MODE

S'il avait jamais dû comprendre la justesse de cet enseignement, et, certes, il n'en était pas pénétré encore, il aurait repoussé loin de lui ce spectre importun, lorsque, pressé de dîner avec Lord Guenèvre sur les terres duquel le renard avait été tué, et ayant envoyé un groom à Royallieu pour chercher des vêtements de rechange, il aperçut, traversant le vestibule, les hôtes du château réunies dans la bibliothèque et prenant gaiement le thé qui précède tout dîner bien ordonné.

Il examina ce groupe ravissant, tout de soie et de dentelles, de teintes délicates et de cheveux parfamés, de joues blondes et de cheveux noirs, de velours noir et de tresses diaphanes, et lorsqu'il eut échangé l'habit rouge contre l'habit noir, il descendit au milieu d'elles pour être le Benjamin de ce cercle enchanteur, pour recevoir les sourires et les coquetteries de ces douces et languissantes patriciennes, pour être provoqué par les yeux lumineux de la châtelaine bien-aimée,

pour être gâté, comme les femmes seules savent gâter le favori privilégié de leurs salons, qu'elles ont élu « membre de la corporation », doté d'une commission de galanterie, et affranchi de tout ce qu'il y a de sérieux.

Il était le Benjamin déclaré et la propriété exclusive des jeunes et élégantes femmes mariées ; les jeunes filles savaient que tout *firtage* était inutile avec lui, et l'abandonnaient tacitement aux conquérantes plus attrayantes, qui ne jugeaient pas le Séraphin aussi digne que Bertie de s'asseoir dans leurs calèches et dans leurs loges d'opéra ; de monter à cheval et d'aller en yacht avec elles ; de conduire une intrigue à la Boccace pendant la durée de la saison, en Ecosse, et de leur procurer l'illusion qu'elles en étaient éprises tandis qu'elles descendaient le Nil à la recherche d'une nouvelle distraction, en échange de laquelle elles auraient donné gaiement leurs plus riches écrivains.

Lady Guenèvre était la dernière de ses conquérantes titrées et mariées, et peut-être la plus irrésistible de toutes.

Ils n'avaient, ni l'un ni l'autre, une foi ardente dans leur attachement réciproque, mais tous deux portaient leur travestissement avec un sérieux parfait.

Il était aussi amoureux d'elle qu'il pouvait l'être, c'est-à-dire suffisamment pour l'amuser et jamais assez pour la troubler.

Il s'était laissé fasciner, sans s'épuiser à opposer une résistance inutile ou à conduire cette intrigue jusqu'à un point où il aurait

peut-être été un peu plus engagé envers elle que ses statuts ne le lui permettaient.

Il partageait l'amitié la plus délicieuse.

Personne n'eût été assez indiscret pour donner un autre nom aux sentiments dont ils paraissaient animés, et Lord Guenèvre attachait un trop profond intérêt aux produits superbes d'Aldernay qui vivaient enfoncés dans la paille fraîche de la cour de sa ferme, et aux conquêtes triomphantes qu'il remportait sur les Shorthorns et les Suffolks de ses collègues de la pairie pour prendre ombrage des assiduités de Cecil auprès de la belle comtesse.

Ils correspondaient en espagnol ; ils avaient mille chiffres charmants ; faisaient jouer aux colonnes du *Times* et du *Morning-Post* le rôle inconscient de *Mercurie galant* ; ils éclipaient toutes les pages des comédies de Calderon et de Congrève par les stratagèmes qui leur permettaient de se rencontrer, de s'écrire, d'obtenir d'être invités ensemble dans les mêmes maisons ; ils organisaient des signaux pour communiquer secrètement ; mais tout cela ne leur assurait pas les heures de liberté qu'aucun d'eux peut-être ne désirait entendre sonner.

Néanmoins le temps passait ainsi, et ils en étaient venus à se persuader qu'ils s'aimaient réellement, et qu'ils avaient mille difficultés à surmonter et plus de dangers encore à affronter.

Cette illusion ajoutait des épices à la sauce, et lui donnait la saveur du fruit défendu.

D'ailleurs un scandale public eût été très

préjudiciable à la brillante grande dame, et il n'y avait peut-être rien sur la terre que Bertie redoutât plus qu'une scène ; mais leur amitié actuelle était charmante et ne présentait aucun danger de cette sorte.

Sa belle amie était une des plus célèbres beautés, mais aussi une des plus grandes coquettes de son temps : son sourire était un honneur, son éventail un sceptre, son visage un modèle parfait d'esprit, et son cœur ne la trahait jamais, non plus que ses amants.

Peut-être avait-elle un défaut : elle était un peu exigeante, mais il ne fallait pas s'étonner de cette imperfection chez une personne aussi omnipotente ; en définitive, ses chaînes étaient des chaînes de roses.

Lorsqu'elle était assise à la lueur rougeâtre du feu de la bibliothèque, dont la flamme se jouait sur son front pur et dans les plis de sa robe de velours violet ; lorsqu'elle trônait à sa table, avec des opales qui brillaient au milieu de dentelles de point sans prix, une fleur des tropiques au feuillage d'or étincelant couronnant ses cheveux cuivrés ; lorsqu'elle glissait en valsant sur le parquet ; lorsqu'elle inclinait sa tête altière à une table d'écarté, avec une grâce rêveuse qui faisait entièrement oublier à son partenaire de marquer le roi ou même de jeter ses cartes.

(A suivre.)

PHOTOGRAPHIE D'ART J. VALDIGUIÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900 MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE QUI AURA LIEU A PARIS EN JUILLET PROCHAIN

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle Nouvelle installation du matériel suivant les grands progrès du jour CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS PAR TOUS PROCÉDÉS

PIANOS ET MUSIQUE A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors. Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

Bibliographie

Armée et Marine

Sommaire du n° 2 La guerre au Transvaal. Ch. B. — L'appel des milices anglaises. M. Branger. — La télégraphie optique. — « The queen's Cocoa ». — Nouvelle organisation militaire de l'Asie russe. — La prise d'In Salah. — La journée des mules. Flutt. — Règlements d'artillerie en France et en Allemagne. N. T. — Les armes portatives dans l'armée russe. — Quelques aphorismes appropriés à la marine française (suite). — Les chaudières marines: une visite aux ateliers Niclausse. Georges Hervé. — Dans la marine allemande: le croiseur protégé Victoria-Luise. — L'escadre française dans le Levant (suite). — 18 gravures et photographies. 3, place du Théâtre Français, Paris.

Le Musée des Familles (67e année), paraissant deux fois par mois, publie dans son numéro du 15 Janvier 1900: La mère du héros, par L. Riotor. — Le Raton par L. Balhazard. — Droit d'aïnesse, par A. Dourliac. — Mosaïque, par E. Muller. — La pierre du Derviche, par Paul Galiber. — Dans la Forêt noire, par W. Kauff. — Misère et Bienfaisance, par D. Langat. — Causerie. Illustrations de A. Guillaume, Clément, Vacha, etc. Prix d'abonnement, Paris: un an 7 fr. Départements, 8 francs, à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1416e livraison (20 Janvier 1900). Le Mystère de la C auve-Souris (1804), par Gustave Toudouze. — Kimberley, par H. Norval. — Les Fossiles des mauvaises terres du Nebraska, par Th. Lally. — Sage leçon. — Les Deux Henri, par François Deschamps. — L'électroculture, par Ch. Thiabaud. Abonnements: France: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union Postale: Un an, 22 fr. Six mois 11 fr. Le numéro: 40 centimes. Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du N° 3 (20 Janvier 1900). 1° Aragon et Valence, par Mm^e Jane Dieulafoy. 2° A travers le monde: Une Relique illustre. — Port-Royal des Champs, par Gérard de Beauregard. 3° La lutte économique: Le chemin de fer de Bagdad, par H. Hauser. 4° Civilisations et religions: L'Organisation militaire des Boers. 5° Livres et Cartes. 6° Conseils aux voyageurs: Le Ver du Cayor: Précautions à prendre, Traitement. — Symptômes de l'invasion. — Traitement. — Précautions préventives, par Paul Combès. Abonnements: France Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Union Postale: Un an, 28 fr. Six mois, 15 fr. Le numéro: 50 centimes. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain Paris.

LA VIE SCIENTIFIQUE, revue universelle des inventions nouvelles, paraît tous les vendredis en numéro de 24 pages grand format sur deux colonnes, illustré de nombreuses gravures. Elle publie dans son numéro de ce jour: Un tramway-omnibus (E. Dieudonné). — Le labourage électrique et son application (Max de Nansouty). — Les hauts et les bas de la voix humaine (B. de Priène). — Sur une expérience relative aux courants sous-marins (J. Thoulet). — La photographie des ondes sonores (Albert Reyner). — Ponts de bateaux et radeaux improvisés. — La fabrication des conserves alimentaires (Max de Nansouty). — Une curieuse enseigne mécanique (E. Liévenie). — Les forêts de la Birmanie. — L'industrie du papier mâché (P. Crépy). — Comment on pose les locomotives (A. Bonnin). — Usages curieux du papier et du carton (Desmarests). — L'Aquitaine, nouveau paquebot français. — L'éclipse totale de 1900. — Revue des inventions: Outil pour creuser les trous. — L'instantané par temps de pluie. — Châssis-pressé d'essai pour le papier au gélatinobromure. — Chambre pour la photographie en couleurs. — Chronique. — Revue des journaux. — Académie des sciences (G. Petit). — Cyclisme et automobilisme: Voiturette à quatre roues. — Le monument Levasseur. — Un jugement à connaître. — L'automobile en Amérique. — Petite poste. — Bibliographie. — Petites annonces. — Liste des br vets français. Bureaux: 10, rue Saint-Joseph. — Paris. Abonnements: France, un an, 15 fr.; 6 mois, 8 fr. Etranger, un an, 18 fr.; 6 mois 10 fr. Un numéro 0 fr. 35 Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

SAINT-NICOLAS. — 21e année. — Sommaire du n° 7 — du 18 Janvier 1900. Pierrot Robinson (Tante Nicole). — Miss Pore Epic (Em. Dupuis). — Petit Marsouin (Capitaine Danrit). — Les Petits Ruisseaux (Marthe Bertin). — Boite aux lettres. — Tirelire aux devinettes. Illustrations de Jean Geoffroy, E. Cornard, Paul le Sémant, L. Rudnicki. — A. Birch, etc. Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie. Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. Abonnements: Paris et départements: Six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13, quai Voltaire, Paris — Sommaire du numéro 2233 du 20 Janvier 1900. GRAVURES: Algérie: In-Salah: Le capitaine Pein et le lieutenant Dinaux. — Le capitaine Pein à la tête de son goum. — Le capitaine Germain et les officiers sahariens. — Naturels d'In-Salah. — Ouled-Sidi-Cheiks, chefs militaires religieux. — Les pileurs de poudre, avant le départ. — Hommes du goum recevant leurs cartouches. — Ahmed, chaouch du capitaine Pein. Transvaal: Pont de la Modder-River, détruit par les Boers. — Vue de Colesberg. — Pont de bateaux sur la Modder-River. — Construction du pont. — Le Docteur Leyds. — Bataille de Maggersfontein. Paris: Statue de Jeanne d'Arc, sur la place St-Augustin. Les archives de la Cour des Comptes. Exposition de 1900: Le Tour de l'Exposition: Plan du Trocadéro. — Les Colonies françaises et étrangères. — Plan du Champ-de-Mars. — Plan des Champs-Élysées. — Grand et Petit Palais. — Plan de l'Esplanade des Invalides. Beaux-Arts: Les Préparatifs. Veille d'une Fête au XV^e siècle, tableau de M. L. Carrier-Belleuse. Italie: Gènes: M. Paul Déroulède sur le pont du Venezuela. Portrait: MM. Paul Adam, Gustave Toudouze, Jules Mary et Mgr Favié. Cartes: Carte de la région d'In-Salah. TEXTE: Chroniques: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Variétés: Plus ça change... par G. Lenôtre. — L'occupation d'In-Salah, par J. Pommerol. — La Statue de Jeanne d'Arc, par E. M. — Exposition de 1900: Le Tour de l'Exposition, par E. M. — Semaine scientifique, par le Docteur H. Servet de Bonnières. — Sport, par A. Wimille. — Courses, par Archiduc etc. Explication des gravures, Revue comique, Echees, Rébus, Récréations, Memento de la semaine, Chronique des livres, Vélodépendance, Semaine illustrée, etc. Nouvelle illustrée: Un Dîner de Fiançailles, par J. Dantreville, illustrations de J. Simont-Guilhem. Le numéro 50 centimes.

LA NATURE, Revue des sciences illustrée Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). — Sommaire du n° 1391, du 20 janvier 1900. L'« Helicoprion », par F. Priem. — L'anesthésie par la cocaïne, par le Dr A. Cartaz. — Val Bregaglia et Valteline, par Henri Dehérain. — La production de l'or dans le monde, par O. — Le victorium. — L'origine de la pile de Volta, par G. Pellissier. — Les muscles expressifs de la face, par Albert de Rochas. — Nouvelle machine à scier les pierres dures, par J. R. — Fathma et Smaun, les deux nains acrobates du Nouveau-Cirque, par Paul Méguin. — Chronique. — Académie des sciences: séance du 15 janvier 1900, par Ch. de Villeda. — Un cactus de 12 mètres, par P. de M. Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

PRIME MUSICALE Pour les lecteurs du Journal du Lot Ceux de nos lecteurs qui découperont l'avis ci-dessus et l'enverront accompagné de 20 centimes en timbres à M. Rosoor-Delattre éditeur et imprimeur de musique à Tourcoing (Nord), recevront, par retour du courrier, un morceau de musique de ses éditions. Indiquer si l'on désire: valse, polka, mazurka, gavotte, quadrille, morceau de genre, à 2 ou 4 mains, piano et chant, piano et violon, piano et violoncelle. Tous morceaux à grand succès des meilleurs auteurs modernes. Le propriétaire-gérant: A. COUESLANT.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS SERVICE D'HIVER (AU 15 OCTOBRE 1899)

Table of train schedules from Paris to Toulouse. Columns include station names (Paris, Limoges, Brive, Souillac, Cahors, Montauban, Toulouse), departure/arrival times, and train types (Express, Omnibus).

(1) Le train EXPRESS 2 qui part de Paris à 7 h. 50, prend des voyageurs de 2e cl. en provenance de Paris et à destination de Limoges et des au-delà et des voyageurs de 2e cl. même provenance et à destination de Brive et des au-delà.

Table of train schedules from Toulouse to Paris. Columns include station names (Toulouse, Montauban, Cahors, Gourdon, Brive, Paris), departure/arrival times, and train types (Express, Omnibus).

Table of train schedules from Cahors to Libos. Columns include station names (Cahors, Libos), departure/arrival times, and train types (Omnibus, Poste).

Table of train schedules from Libos to Cahors. Columns include station names (Libos, Cahors), departure/arrival times, and train types (Poste, Omnibus).

Table of train schedules from Cahors to Capdenac. Columns include station names (Cahors, Capdenac), departure/arrival times, and train types (Omnibus).

Table of train schedules from Capdenac to Cahors. Columns include station names (Capdenac, Cahors), departure/arrival times, and train types (Omnibus).

ENTREPRISE ARSÈNE COLLET, FONDÉE EN 1855 CHANTIER DU CHEMIN DE FER. — AVENUE DES MARCHANDISES (Près la gare des Marchandises. — CAHORS) GRANDE BAISSÉ DE PRIX CHAUFFAGE ÉCONOMIQUE BOIS DE CHAUFFAGE EN CHÊNE SOIÉ ET FENDU Le stère, sur le chantier, y compris l'octroi... 7 fr. Le stère, rendu franco à domicile... 7 fr. 50 Copeaux de Bûchage et de Fendage, 4 fr. 50 le stère (rendu franco à domicile) S'adresser au chef du Chantier du Chemin de Fer, ou envoyer les commandes à M. ARSÈNE COLLET CHANTIER DU CHEMIN DE FER AVENUE DES MARCHANDISES (Près la Gare des Marchandises)